

## **Définitions –Enquête sur la frontière canado-américaine**

### **Importateur attitré (Q6 et Q21)**

L'importateur attitré émet la procuration au courtier. Ils sont l'un et l'autre légalement responsables du paiement des droits de douane, des frais, des amendes ou des pénalités exigées par les autorités douanières ou d'autres organismes gouvernementaux.

L'importateur attitré peut être l'expéditeur, l'acheteur ou le destinataire des biens, ou toute autre partie concernée par la transaction.

### **Programme de l'Information préalable sur les expéditions commerciales – Programme IPEC – (Q13 et Q28)**

Le Programme de l'Information préalable sur les expéditions commerciales fournit aux agents de l'Agence des services frontaliers du Canada de l'information par voie électronique sur les marchandises commerciales avant qu'elles n'arrivent au Canada.

### **Manifeste électronique (Q13 et Q28)**

Le manifeste électronique renferme des données électroniques sur l'équipage, la cargaison et la livraison des biens et est présenté aux agents de l'Agence des services frontaliers du Canada avant que les marchandises commerciales n'arrivent au Canada.

### **Infrastructure frontalière (Q13 et Q28)**

L'infrastructure frontalière comprend l'infrastructure physique, telle que les voies, les routes d'accès, ainsi que les systèmes électroniques, comme les systèmes de gestion de la circulation.

### **Programmes de certification (Q13 et Q28)**

Les programmes de certification facilitent le passage de la frontière canado-américaine.

Par exemple :

**Programme EXPRES** – Le programme **Expéditions rapides et sécuritaires** est un programme de dédouanement d'expéditions commerciales en vertu duquel les participants approuvés, considérés comme présentant un faible risque, ont accès à des voies réservées pour un dédouanement plus rapide et efficace.

### **C-TPAT – Customs-Trade Partnership Against Terrorism (C-TPAT)**

Le programme C-TPAT permet au United States Customs and Border Protection (CBP) de désigner des entreprises comme étant à faible risque et donc moins susceptibles de faire l'objet d'un examen à la frontière.

### **Droits de douane et frais de passage (Q35, Q52 et Q58)**

Paiement exigible pour l'importation ou l'exportation de marchandises.  
Par exemple : droits d'inspection, tarifs douaniers (selon le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises [SH]).

### **Règles d'origine de l'ALENA (Q36, Q51 et Q58)**

Les règles d'origine de l'Accord de libre-échange nord-américain sont les éléments sur lesquels se fondent les douaniers pour déterminer quelles marchandises ont droit au tarif préférentiel en vertu de l'ALENA.

### **Lourdeur de la frontière (Q31, Q32, Q33, Q34, Q35, Q36, Q37, Q38, Q44, Q59, Q66, Q67, Q68, Q69, Q70, Q71, Q72, Q73, Q74, Q75)**

La lourdeur de la frontière est une expression utilisée pour désigner la perception des difficultés d'**importation** ou d'**exportation**.

Il s'agit d'un moyen de mesurer les retards à la frontière, la paperasserie, les coûts (dont ceux du transport des marchandises et des assurances relatives au passage à la frontière), les droits de douane ou les frais payables à la frontière et les exigences réglementaires du Canada et des É.-U. pouvant avoir un effet sur le temps et les dépenses nécessaires pour l'importation ou l'exportation.

### **C-TPAT (Q76)**

### **Customs Trade Partnership Against Terrorism (C-TPAT)**

Programme américain à participation volontaire ayant pour objectif d'accroître la sécurité frontalière grâce à la coopération des importateurs, des transporteurs, des groupeurs, des courtiers en douanes agréés et des fabricants.

### **Partenaires en protection (PEP)**

Partenaires en protection est un programme canadien à participation volontaire qui est conçu de façon à assurer la collaboration du secteur privé pour améliorer la sécurité frontalière et la sécurité dans la chaîne commerciale, pour lutter contre le crime organisé et le terrorisme, ainsi que pour détecter la contrebande.

**Courtier en douane (Q3, Q6, Q18, Q21)**

Le courtier en douane prépare les documents et les soumissions électroniques, calcule les taxes, les droits de douane, les tarifs et autres frais, et facilite la communication entre l'importateur/exportateur et les autorités gouvernementales.

**Courtier en transport (Q6, Q21)**

Les courtiers en transport se spécialisent dans la préparation des documents et des soumissions électroniques, le calcul des taxes, des droits de douane, des tarifs et d'autres frais, et facilitent les communications entre l'importateur/exportateur et les autorités gouvernementales dans le cas d'expéditions internationales.

**Fournisseur tiers de logistique (Q3, Q18, Q73)**

Le fournisseur tiers de logistique est une entreprise externe qui est recrutée pour fournir des services logistiques physiques, tels que l'entreposage et le transport des marchandises. Ce genre d'entreprise gère aussi les systèmes de dépistage des expéditions pour le compte de leurs clients.

**Fournisseur de logistique (Q6, Q21)**

Les fournisseurs de logistique planifient, organisent et exécutent les activités de logistique physique, telles que l'entreposage et le transport des marchandises et le dépistage des expéditions pour leur entreprise.

**Intrants (Q5, Q22, Q29)**

Les intrants comprennent l'ensemble des matières, du matériel et des outils utilisés pour fabriquer les produits de l'entreprise.

**Expéditions à temps (Q8, Q23)**

Les expéditions à temps comprennent toutes les expéditions qui arrivent à une date suffisamment proche de la date de livraison pour ne pas avoir d'effets indésirables sur les affaires ou la production du client.

**Marché international (Q14)**

Un marché à l'étranger où vous pourriez vendre les produits de votre entreprise.

**Économie émergente (Q39)**

Le terme économie émergente ou marché émergent désigne un pays dont les activités sociales ou commerciales connaissent une croissance et une industrialisation rapides.

Par exemple : Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique.

### **Prix de l'énergie et des produits de base (Q43)**

Les prix de l'énergie représentent les coûts de l'électricité, du gaz naturel, du mazout, du propane, du diesel, du bois et de la vapeur qu'utilise votre entreprise.

Les prix des produits de base sont les coûts des matières premières qu'utilise votre entreprise et qui sont négociées sur les marchés spécialisés des produits de base. Le cacao, le thé, le sucre, le cuivre, l'étain et l'aluminium en sont des exemples.